

Une série d'informations pour accompagner les dirigeants du bâtiment dans la transition environnementale.

RETROFIT

Transformer son véhicule diesel en véhicule propre

Le retrofit consiste à remplacer le moteur d'un véhicule diesel par une motorisation moins polluantes (électrique par exemple). Le moteur thermique ainsi que le système d'échappement sont déposés et remplacés par un moteur électrique et par des batteries sous le châssis. Un écran est installé dans l'habitacle pour suivre et piloter la consommation du véhicule.

L'objectif d'une telle opération est d'allonger la durée de vie du véhicule tout en se dotant d'une solution silencieuse et n'émettant pas de particules, ce qui est de plus en plus apprécié dans les villes.

Cette opération présente plusieurs intérêts dans le cadre d'un Retrofit électrique :

- Elle est beaucoup moins onéreuse que l'acquisition d'un véhicule électrique neuf
- Elle prend au maximum 2 mois, contre 1 an pour la livraison d'un véhicule neuf
- Elle permet de conserver les aménagements intérieurs souvent réalisés sur-mesure (donc des frais en moins)



Il est à noter que la garde au sol du véhicule reste inchangée (les batteries prennent la place du système d'échappement et une dérogation pour ce type d'opération permet de conserver la charge utile du véhicule (PTAC), malgré le poids non négligeable des batteries.

Ce type de véhicule utilitaire est destiné à un usage exclusivement urbain du fait d'une autonomie très limitée : 200km à vide. Certaines collectivités bretonnes seront sensibles à cette solution pour les chantiers en centre urbain.

Les photos du véhicule retrofité ci-jointes sont celles d'un Renault Traffic livré en 2023 au Rheu (35) pour l'entreprise SARC. Cette opération a été menée par TOLV et le véhicule est homologué pour circuler sur la voie publique. [TOLV](https://www.tolv.fr), en partenariat avec Renault, est aujourd'hui en mesure de retrofiter également des Renault Master. Ce n'est que le début, d'autres solutions pourraient se développer sur d'autres modèles d'utilitaires.

Retrouvez toutes les infos « Côté Planète » sur
<https://www.batiment.bzh/environnement/>

